



## MAIRIE DE NANTERRE

### **Une crèche municipale fermée en application du principe de précaution et du protocole sanitaire contre le Covid-19.**

Conformément à la décision du gouvernement de procéder à une réouverture des écoles et des crèches, la ville de Nanterre a ouvert huit crèches municipales le lundi 11 mai, sur la base du volontariat des parents et avec l'application d'un protocole sanitaire très strict.

Le mercredi 13 mai, un agent de service de la crèche du Petit Prince, située dans le quartier Université, s'est présenté sur son lieu de travail en faisant état de certains symptômes pouvant laisser penser à une contagion au covid-19. La direction de l'établissement a aussitôt demandé à l'agent de rentrer chez lui et de consulter un médecin. A l'issue de cette consultation, l'agent a passé un test Covid-19 qui s'est avéré positif.

Dès qu'elle a eu connaissance de ce résultat, la ville de Nanterre a immédiatement mis en œuvre le protocole sanitaire prévu. La crèche a été fermée. Les parents des trois enfants qui avaient été accueillis au jour de la réouverture ont été informés de cette situation en leur précisant que l'agent n'a jamais été en contact avec les enfants.

Dans cette crèche, toutes les mesures barrières avaient été mises en œuvre, notamment le port de masques par le personnel, le lavage régulier des mains, et la distanciation physique. Toutefois, par précaution, il a été décidé que tous les agents de la crèche soient testés.

L'Agence régionale de santé d'Ile-de-France a été informée de ces faits. La ville de Nanterre informera les parents et le personnel de l'évolution de cette situation.

Nanterre, le 15 mai 2020